



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

26, RUE SAINT-GABRIEL  
MONTREAL  
Boite de Poste 1329

JOSEPH BÉGIN  
Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell-Mata 6974.

# La Croix

Le Samedi, 17 Juin 1916. Vol. XIV. — No 8

JOURNAL CATHOLIQUE

26, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

Payable d'avance

CANADA

1 an, \$2; 6 mois \$1.00

MONTREAL ET BANLIEURE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois \$1.25

ÉTATS-UNIS

ÉTRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

Un numéro 5 sous

## Au bord du précipice

S. S. Benoît XV dit de la guerre qui sévit depuis bientôt deux ans que c'est le « suicide » de l'Europe, et il supplie les nations de cesser ces « massacres qui déshonorent le monde civilisé ».

Or, à ce suicide épouvantable et à ces massacres déshonorants, bien que le Canada ait pris jusqu'ici une trop large part, il y a des journaux, dans la province de Québec, qui voudraient que notre pays y contribuât encore davantage.

Nous nous expliquons le zèle de la Patrie. Les trente et quelques milliers de piastres que le gouvernement Borden lui verse annuellement nous en donnent la raison; celui du franciscain d'Hellencourt, dans le *Soleil*, de Québec, ne nous surprend pas plus. Cet individu, fraîchement arrivé au pays, n'a pas encore su se dépouiller des travers détestables qui caractérisent certaines gens que Paris nous déverse de temps à autre, ni non plus se mettre dans la tête que nous, Canadiens français, nous avons nos traditions, nos coutumes, nos mœurs et notre histoire propre, et que notre patrie à nous, ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Angleterre, mais le pays qui nous a vus naître et grandir depuis bientôt trois cents ans, le sol qui a bu notre sang en 1659, en 1775-1776 et en 1812.

Mais, nous ne pouvons comprendre celui de certains autres journaux soi-disant patriotes qui poussent le Canada de plus en plus dans le gouffre de la guerre.

Par ce zèle inconsidéré aurait-on l'intention de faire croire aux jingoïstes que nous sommes aussi *britisher to the core* qu'eux-mêmes?

Ce n'est certes pas d'un bon naturel. Et ceux que l'on voudrait tromper de la sorte, en sacrifiant sur leur autel nos plus intimes sentiments, soupçonneront toujours, et avec raison, que le Canada seul est notre véritable patrie, puisque la Providence a voulu, en nous séparant radicalement de la France, que nous nous multiplions sur ce sol et que nous y fassions des racines si profondes que rien au monde ne peut maintenant nous empêcher de vivre, si nous savons être toujours nous-mêmes, c'est-à-dire canadiens-français jusqu'au fond de l'âme.

Pour être canadien-français jusqu'au fond de l'âme, il n'est nullement besoin de refuser notre aide à l'Angleterre, sous le drapeau de laquelle nous vivons depuis 156 ans. Que l'on aille à son secours, *volontairement*, il n'y a rien à redire; mais qu'après nous avoir vus verser, de bon gré, pour elle, une grosse partie de notre sang et de notre or, on nous montre le spectre de la grande saignée forcée et cela pour continuer les massacres qui déshonorent le vieux monde et parfaire le suicide de l'Europe, c'est par trop révoltant, et nous avertissons énergiquement ceux qui voudraient se prêter à ce rôle antinational qu'ils mettront le Canada aux portes de l'annexion aux États-Unis et que, pour avoir mal compris le devoir qui nous incombe aujourd'hui, ils compromettent à jamais l'avenir de notre race dans le Nouveau-Monde.

Les journaux nous ont rapporté que l'impudent Sam Hughes, celui-là même qui fut, il y a quelques années, le promoteur, comme grand maître des orangistes, de la persécution scolaire qui sévit depuis quel-

ques années contre les Canadiens français dans les provinces de l'Ouest, est allé demander à S. E. le Cardinal Bégin de se servir de son influence pour encourager le recrutement de soldats dans notre province et de permettre à plusieurs de ses prêtres de devenir des agents recruteurs que le ministre de la milice paierait jusqu'à neuf piastres par jour.

Et les journaux ajoutent que Son Eminence a reçu *poliment* le général Hugues.

C'était le moins que S. E. le Cardinal pouvait lui faire.

La politesse est inséparable de la dignité; elle est même une qualité diplomatique dont les hommes d'Eglise se servent au besoin pour éconduire les inopportuns.

Son Eminence le Cardinal-archevêque de Québec est doué de trop rares vertus pour ne pas posséder celle-là à la perfection.

Cependant, l'audace de Sam Hughes n'a pas de bornes.

Juste au moment où, comme ministre du cabinet Borden, il rejette avec un geste de mépris, sans même la considérer, la requête de 600,000 Canadiens français en faveur de nos compatriotes d'Ontario, au bas de laquelle Son Eminence a bien voulu mettre son nom pour témoigner hautement du profond intérêt qu'il porte dans son cœur pour la cause des écoles catholiques et françaises, il demande au digne prince de l'Eglise de sortir de son rôle de pasteur des âmes, afin de prêter son concours à une levée en masse de soldats parmi ses compatriotes.

Ce n'est pas seulement de l'audace, ça, c'est du cynisme et du plus mauvais goût.

Joseph Bégin

## A NOS AMIS

N'oubliez pas la requête que le Directeur de la *Croix* vous a adressée.

Vous n'êtes pas riche? vous n'avez pas d'argent? mais, vous avez l'intention de nous aider? Pourquoi alors retarder? De l'argent, un ami, un parent, un confrère se fera un plaisir de vous en passer pour cette fin. Fouillez un peu dans votre cœur et votre intelligence et vous trouverez tout ce qu'il faut pour vous en procurer.

Et puis, une *Croix* plus grande et vue de plus loin ne vaut-elle pas un petit sacrifice?

Quelle que soit votre contribution, envoyez-la. Ajoutée à celle des autres amis de la *Croix*, elle nous permettra d'associer notre œuvre sur une base plus solide.

Pensez bien aussi que nous avons fait cette démarche auprès de vous, parce qu'elle était *nécessaire* et *urgente*.

Nous avons confiance que le bon saint Joseph vous inspirera et nous attendons, l'âme pleine d'espérance.

Le Directeur

## EN FOULE

En foule lundi soir à la démonstration Landry-Belcourt, à l'occasion de leur départ pour l'Angleterre où ils vont plaider la cause des écoles catholiques et françaises d'Ontario.

## Les Bals de Charité Interdits

Justification de l'attitude de la "Croix"

Depuis longtemps, c'est l'habitude, surtout aux États-Unis, d'organiser au profit d'œuvres paroissiales, des bals où l'on danse jusqu'à des heures avancées de la nuit. Des hommes et des femmes, des jeunes gens et des jeunes filles, qui n'auraient jamais voulu se rendre à une sauterie mondaine, de peur d'y perdre leur âme, sont allés à ces bals dits de charité et y ont, pour leur plus grand malheur, contracté la passion de la danse ou plutôt de la promiscuité des sexes.

La danse est réprouvée par les plus grands Pères de l'Eglise.

Saint Ambroise en dit: « Que les mères qui aiment la chasteté, donnent à leurs filles des leçons de religion et non des leçons de danse. Les danses sont les compagnes de la volonté et de la luxure. »

« Qu'apprend-on dans les danses, dit saint Cyprien, qu'y voit-on? On y était entré pur, on les quitte criminel. Vous avez beau rester vierge de corps et d'intentions, la pureté de vos yeux, de vos oreilles, de votre langue, n'a pas été atteinte. »

« Que dirais-je, dit saint Jérôme, de ces danses animées, de ces symphonies molles et séduisantes? N'est-ce pas Satan lui-même qui vient en personne prendre sa part de ces divertissements. »

Saint Jean-Chrysostome s'écriait un jour, à la suite d'une danse publique, organisée dans sa ville épiscopale:

« Si je connaissais ceux qui ont été à ces folies, je les chasserais de l'église. Fuyez les danses, car elles sont une école des plus impures passions, l'œuvre et le divertissement des démons. »

Saint Augustin qui s'y connaissait en fait de péchés et d'occasions de péchés:

« Il vaut mieux travailler le dimanche, labourer et bêcher la terre, ce qui est cependant gravement défendu, que de danser. La salle de danse est la caverne infâme des démons. »

Des laïques éminents n'ont pas été moins sévères à l'endroit de cet amusement infernal.

Les autorités religieuses des États-Unis, en 1885, réunies en Concile plénier à Baltimore pour la troisième fois, ont sérieusement étudié cette question et ont ordonné aux prêtres de leurs diocèses de faire disparaître *totalment* les banquets ou réunions suivis de danses.

Mais leur ordonnance ne fut pas plus respectée qu'une lettre morte.

Le clergé irlandais surtout, secondé par les Chevaliers de Colomb, en faisant la sourde oreille à ses prescriptions, ne contribuèrent pas peu à empêcher qu'elle n'eût l'effet que les Pères du Concile en attendaient.

Des États-Unis, ce clergé et cette association transplantèrent au Canada cette habitude dissolvante qui se répandit gangrèneusement dans les provinces anglaises.

Pour arrêter la propagation de ce mal, capable en un jour d'enrichir l'Achéron, Rome, confirmant la décision du troisième Concile plénier de Baltimore en termes qui ne laissent aucun doute sur son autorité et sa valeur théologique, vient d'interdire

formellement ces bals et ces danses, par un décret dont voici les principaux passages:

« Mais les Ordinaires des endroits, bien qu'ils n'eussent aucun doute sur la droiture du but de ceux qui prenaient l'initiative de ces danses, voyant cependant les périls et les pertes causés par l'habitude croissante, considèrent qu'il était de leur devoir de les interdire. Et consécutivement, dans le canon 290 du Troisième Concile Plénier de Baltimore, ils formulèrent ce qui suit:

« Nous ordonnons aussi que les prêtres aient soin de faire disparaître entièrement cet abus par lequel des divertissements et des bals sont donnés dans le but de promouvoir des projets pieux. »

« Mais, comme cela arrive souvent dans les choses humaines, ce qui avait été très sagement et justement ordonné dans le commencement commença graduellement à tomber dans l'oubli, et l'usage des bals fleurit de nouveau et se répandit même dans le pays voisin, le Canada. »

« Sachant ces choses, les Eminents Pères de la Sacrée Congrégation Consistoriale, après avoir consulté plusieurs Ordinaires de ces endroits et ayant assujéti l'affaire à une sérieuse étude, ont conclu que la décision prise par le Troisième Concile de Baltimore doit être obéie et, avec l'approbation de Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV, ils ont décrété qu'il est absolument défendu à tous les prêtres, séculiers et religieux, et autres ecclésiastiques de promouvoir ou encourager les dits bals, même si c'était pour aider ou supporter des œuvres pieuses ou autres fins pieuses; de plus, il est interdit à tous les ecclésiastiques d'être présents à ces bals s'ils arrivent qu'ils sont organisés par des laïcs. »

« Le Souverain Pontife a ordonné que ce décret fasse partie de la loi publique et soit observé par tous, nonobstant toute chose contraire. »

Ce décret de la Sacrée Congrégation Consistoriale donne raison à la *Croix* d'avoir combattu ces bals et ces danses et d'avoir mis les catholiques en garde contre leurs effets pernicieux.

Il y a deux ans, nous avons même publié sur ce sujet une brochure fortement documentée (1), que plusieurs curés canadien-français des États-Unis et d'Ontario répandirent à profusion.

Joseph Bégin

(1) *La Danse*, par Mgr L.-M. Dugas. Nous en avons encore quelques exemplaires. S'adresser à la *Croix*, 25 rue Saint-Gabriel, Montréal. Prix: \$5.00 les 100 exemplaires; 10c l'exemplaire.

## Les pertes de la marine anglaise

Les pertes de la marine anglaise au cours de la guerre sont fixées par les journaux allemands à plus de 600,000 tonnes.

Jusqu'au moment de la récente bataille navale dans la mer du Nord, dit la *Overseas News Agency*, les Anglais avaient perdu onze cuirassés, quinze croiseurs armés et onze autres croiseurs. A ces chiffres on doit ajouter trente torpilleurs, vingt canonnières, vingt sous-marins et autres vaisseaux. Le tonnage total de ces vaisseaux est de 460,000 tonnes environ. Ces pertes ont été augmentées considérablement par la bataille de Skagerak. Les pertes seraient maintenant de 131 unités formant un tonnage total de plus de 600,000 tonnes.

## Le sectaire et sa victime

Nous avons cité, dans la *Croix* du 10 juin, la lettre que l'héroïque ambulancière Soeur Julie, célèbre en France par son dévouement catholique et devant laquelle l'an dernier un régiment de cavalerie déférait à Geberviller pour lui rendre les honneurs, a eu la sainte audace d'écrire au fameux sectaire Emile Combes, l'une des gloires de la maçonnerie et de sa république. Nous avons reproduit aussi la réponse de Combes.

La lettre de Soeur Julie est touchante et sublime dans sa simplicité. Pas d'effets de style, pas de phrases grandiloquentes, pas de verbiage creux: « Cri du cœur d'une femme chrétienne, d'une religieuse, priant noblement pour un de ces hommes pervers, qui, instruments conscients des haines antichrétiennes, ont voulu faire à la religion, à l'Eglise, aux ordres religieux, à la France même, le plus de mal possible, au nom menteur de la liberté et de la civilisation! Soeur Julie prie pour sa conversion. »

La réponse de Combes est polie, plutôt froide, bien qu'au fond, peut-être, le signataire se soit senti touché. Mais pas un mot de repentir, pas un accent du cœur. Le F. Combes a-t-il bien compris Soeur Julie? Peut-être, mais il n'y paraît guère, hélas!

J'ai l'honneur d'être encore un de ces *exaltés* qui regardent, non sans raison, ce sectaire comme un des pires. Mais, par quel tour de force psychologique a-t-il pu s'imaginer que ces *exaltés* reprocheraient à la sainte et courageuse servante du bon Dieu ses « *accointances* » et sa lettre?

Le vieux sectaire qui, dans sa jeunesse eut, sans doute, l'âme plus chrétienne, plus haute, plus éclairée, est-il devenu incapable, sous l'influence détestable de ces co-sectaires, de comprendre qu'au contraire la conduite de l'humble Soeur Julie l'expose, sans qu'elle y eût songé un instant, à l'admiration de ces *exaltés* et à celle de toute la France.

Le F. Combes peut quitter ce souci. Peut-être pourrait-on y voir un certain sentiment de son infériorité morale.

Quelle figure fait-il avec son apologie déplacée de sa « libre pensée », en présence d'une haute pensée, inspirée par le christianisme le plus pur!

La charité qui prie pour les persécuteurs comme l'ordonne le Christ, et pardonne à la persécution la plus basse, la plus criminelle, la plus injustifiable, cette charité-là, mécon nue, blasphémée, avec le Christ, dans les régions ténébreuses où paraît enlisé le malheureux apostat, cette charité qui vibre à chaque ligne ne finira-t-elle pas par trouver le chemin de son cœur?

Espérons-le.

Le Vénéérable F. Combes verra, il l'écrit deux fois, Soeur Julie. C'est bien. C'est un bon commencement. Aussi Soeur Julie continuera, plus que jamais, à intercéder, auprès du Christ crucifié, qui pardonna à ses bourreaux, en faveur d'un ennemi forcené du Christ et de la liberté chrétienne.

Cet homme de malheur semble respecter cette liberté sacrée un peu plus, en 1916, que jadis, quand, au

acclamations de la maçonnerie et malgré les protestations indignées de la vraie France jugulée par les sectaires, il s'acharnait à violer de cent façons odieuses, avec une lâcheté toute maçonnique, les droits, la liberté individuelle et sociale des religieux, des religieuses de France, coupables de pauvreté, de chasteté et d'obéissance aux préceptes du Christ, coupables de dévouement aux bonnes œuvres, pour le salut des âmes et des corps—pour le salut de la France envahie, à l'intérieur, par des barbares plus redoutables, plus détestables que ceux de l'extérieur.

Soeur Julie qui fut une des victimes des sectaires prie pour eux, parce qu'elle est une des milliers d'humbles servantes de ce Christ « qui aime les Francs » et qui exècre les francs-maçons. Elle prie pour eux parce qu'elle adore cet « infâme » qu'ils essayent, depuis bientôt deux siècles, d'écraser, sur l'ordre de l'un de leurs chefs.

A ce Christ, sans cesse « érasé », ressuscitant toujours, ils hurlent de siècle en siècle le cri des Juifs déicides: « *Nellumus hunc regnare super nos. Tolle! Crucifige!* »

Et c'est aux pieds du Crucifié immortel que prie Soeur Julie...

Peut-être, à son lit de mort, le sectaire converti, grâce à Soeur Julie—puisse-t-il ne pas attendre jusqu'alors!—adorera-t-il Celui qu'il a tant apostasié et blasphémé...

Mais, j'y songe, F. Combes, haut maçon, de la République française, doit savoir parfaitement d'où est parti le « coup » révolutionnaire international et mystérieux qui mit le feu à l'Europe et dans quel but. Il doit savoir quels sont les ténébreux auteurs responsables de cette guerre attirant sur la France l'invasion étrangère.

Quand la France entière le saura, ce jour-là, elle se délivrera du joug qui l'opprime depuis 40 ans.

Soeur Julie l'a deviné peut-être. Elle prie pour les scélérats qui ont allumé la guerre, en haine du Christ, de la liberté, de la paix et de la civilisation chrétienne.

L. HACAULT.

## NOTES

### et Critiques

#### La Crise Italienne

Le gouvernement italien vient de passer à travers une crise politique qui a nécessité un changement de cabinet. Paolo Bosselli, succédé à Sallandra, Bosselli a 79 ans. Il est le doyen du parlement italien. Cette crise est dû aux revers subis par les troupes italiennes dans le Trentin.

#### Diviser pour régner

L'Angleterre prêche la paix pour elle, mais elle sème la discorde dans les pays qu'elle veut dominer ou ruiner. C'est, chez elle, une politique traditionnelle. Ainsi depuis l'ouverture de la guerre elle a suscité en Grèce toutes sortes de divisions; elle encourage une presse hostile au roi, qui prêche ouvertement la révolte, et pour favoriser son œuvre de dissolution elle crée à la Grèce toutes sortes d'ennuis: blocus des ports, envahissement et occupation du territoire par les troupes alliées, etc. Aujourd'hui elle y favorise la révolution. L'Allemagne n'est pas plus injuste. En tout cas elle est moins hypocrite.

# Le Panaméricanisme

Pendant que les Européens s'entre-tuent, des déplacements de puissance s'effectuent en Amérique comme en Extrême-Orient.

En Asie orientale, le Japon a pu profiter de la guerre européenne pour se faire accorder par la Chine une situation privilégiée. Car, sans cette guerre, les puissances européennes n'auraient sans doute pas assisté avec indifférence à une politique d'expansion japonaise qui pourrait les reléguer un jour au second plan sur les marchés extrême-orientaux. De ce côté-ci de l'océan Atlantique, ce sont les Etats-Unis qui font progresser, leur influence vers le Sud, sur l'Amérique latine. Mais faut-il dire qu'ils le font, eux aussi, à la faveur de la guerre qui absorbe les puissances européennes? Ce serait moins exact que pour le Japon. Car, bien avant cette guerre, ces puissances avaient montré qu'elles se résignaient aux interprétations les plus larges de la doctrine de Monroe, et qu'elles n'avaient pas l'intention de rien faire pour s'opposer à la réalisation du panaméricanisme, c'est-à-dire à l'extension de l'influence des Etats-Unis sur l'ensemble des Amériques. Entre la guerre européenne et les récentes manifestations du panaméricanisme, il n'y a donc pas rapport de cause à effet, mais simplement concomitance.

Les deux traités conclus par les Etats-Unis avec Haïti et le Nicaragua, et qui mettent, quoique d'une manière inégale, ces deux républiques sous le protectorat de l'Union; l'intervention des Etats-Unis au Mexique; enfin, la conférence financière panaméricaine de Buenos-Ayres, tels ont été les quatre derniers événements par lesquels s'est exprimée la volonté des Etats-Unis de faire progresser sa marche en avant vers le Sud.

A Haïti, c'est un protectorat proprement dit que les Etats-Unis se sont fait reconnaître. Le traité qui l'établit a été signé l'an passé entre le gouvernement de Washington et le président haïtien d'Artiguenave. Ce président, on s'en souvient peut-être, avait succédé à Vilbrun Guillaume, lequel au cours d'une émeute, s'était réfugié à la légation de France, d'où il avait été arraché par la foule et assassiné. A la suite de ce drame, les Etats-Unis avaient débarqué des troupes de marine qui ont maintenu l'ordre jusqu'à ce jour. D'Artiguenave s'est montré d'autant plus disposé à accepter le protectorat américain que celui-ci assure pratiquement son maintien au pouvoir. Le Congrès haïtien a voté le traité qui l'établissait, traité qui vient d'être voté également par le Congrès de Washington.

Contrôle des finances et perception des douanes; contrôle du paiement de la dette publique; maintien de l'ordre au moyen d'une police indigène commandée par des officiers américains; droit d'intervention, en cas de besoin, pour rétablir l'ordre et défendre l'intégrité territoriale; droit de développer les ressources du pays, de nommer un conseiller financier, — telles sont les prérogatives que les Etats-Unis se sont fait accorder et qui constituent bien le protectorat au sens propre du mot.

La République noire, si souvent troublée, perd donc quelque chose de son indépendance. En revanche, il faut espérer que ses citoyens et les étrangers qui vivent sur son territoire jouiront désormais de plus de tranquillité que par le passé.

Au Nicaragua, c'est d'une opération de moindre envergure qu'il s'agit. Les Etats-Unis, qui y ont envoyé des forces pour y maintenir l'ordre, comme à Haïti, se sont fait accorder par cette république le droit exclusif de construire un canal interocéanique de l'Atlantique au Pacifique. Ils se sont fait concéder aussi les îles de Great Corn et Little Corn, ainsi que le droit d'établir une base navale dans la baie de Fonseca. Pour l'ensemble de ces concessions, ils paieront au Nicaragua une somme de trois millions de piastres.

Au Mexique, l'intervention militaire des Etats-Unis pour mettre à la raison le général Villa et ses bandes, peut être le premier pas d'une politique qui, de développement en développement, aboutirait à un autre protectorat, plus ou moins déguisé, sur ce vaste Etat.

Il est regrettable d'avoir à constater que, depuis la chute de Porfirio Diaz, la république mexicaine n'a pas pu recouvrer une tranquillité durable. Madero et Huerta n'ont fait que passer au milieu de drames et de éditions. Le sinistre Carranza est reconnu aujourd'hui par les Etats-Unis. Mais les bandes de Villa et de Zapata lui disputent

le pouvoir à mains armées.

Quant à la conférence financière panaméricaine de Buenos-Ayres, elle a été, comme les précédentes, un congrès pacifique où tous les Etats de l'Amérique se sont rencontrés, théoriquement sur un pied d'égalité, pour discuter de leurs intérêts communs. Mais, pratiquement, ce sont les Etats-Unis qui y sont apparus de nouveau comme nation prédominante.

Ainsi s'affirme toujours plus la politique panaméricaine de l'Union.

En cela, une question se posait depuis longtemps. Les Nord-Américains adoptaient-ils, pour se concilier les peuples de l'Amérique latine, l'attitude qu'il convenait?

A cette question, une résolution votée par la conférence financière panaméricaine de Buenos-Ayres apporte un commencement de réponse satisfaisante. Il s'agit de la résolution proposée par M. Mac Adoo, l'un des représentants les plus qualifiés des Etats-Unis, et qui demande que soit rendu obligatoire dans tous les Etats de l'Amérique l'enseignement de l'anglais, de l'espagnol et du portugais.

Comme les Latino-Américains ne se sont jamais refusés à apprendre l'anglais, tandis que les Nord-Américains sont plus rebelles à l'étude des langues de l'Amérique latine, la proposition Mac Adoo équivaut en apparence à inviter les Nord-Américains à se rapprocher des Sud-Américains, plutôt qu'inversement.

Mais, cette résolution n'a indubitablement été soumise que pour attirer l'Amérique du Sud dans le filet des Etats-Unis. Ceux-ci ne lui donneront jamais un effet tangible.

Cependant, il y a là un point important vers la pénétration réciproque et pacifique des deux Amériques, l'anglo-saxonne et la latine, d'autant plus qu'il y a lieu de croire que la proposition Mac Adoo ne s'est pas inspirée seulement de simples préoccupations linguistiques.

Pendant longtemps, des conceptions exclusives quant à la race, à la langue et à la religion, avaient maintenu un fossé entre les deux Amériques. Essentiellement anglo-saxonne et d'un protestantisme ombrageux, les Etats-Unis avaient méprisé ou haï dans le Nouveau-Monde tout ce que les Anglo-Saxons avaient méprisé ou haï en Europe. A New-York et à Boston, on avait, à l'égard de l'Amérique latine, les sentiments qu'on avait à Londres à l'égard de l'Espagne de Philippe II. L'Amérique latine, cela représentait la race ennemie de l'anglo-saxonne, et, qui pis est, le «popery», le papisme. Cela représentait même quelque chose de plus repoussant: la race noire, dans certaines des Antilles, la race indienne dans la plupart des Etats sud-américains, enfin le métissage, le mélange des sangs, que les Anglo-Saxons ont toujours condamné.

C'est pourquoi, dans leurs rapports avec les Latino-Américains, les Nord-Américains avaient longtemps fait preuve de dédain et d'exclusivisme. Or, c'était le meilleur moyen de ne pas se faire aimer, car rien n'irrite les gens comme de se sentir méprisés.

Mais, l'Union nord-américaine n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Elle n'est plus aussi exclusivement anglo-saxonne, et, ayant cessé de l'être, elle tend à perdre quelques-unes des tendances qu'elle tenait de cette origine.

C'est l'immigration venue d'Europe qui a opéré cette transformation. Les éléments germaniques, irlandais, sud-européens, c'est-à-dire latins, slaves, juifs, ont submergé le vieux noyau anglo-saxon. De cet amalgame est résulté une race nouvelle, la race nord-américaine, beaucoup moins différente que l'anglo-saxonne des races latino-américaines. D'autre part, le nombre des catholiques augmentant à leur contact, le protestantisme de la majorité perdait de son caractère émergeant et exclusif.

Il n'y avait donc plus guère que le préjugé de couleur, à l'adresse des noirs et surtout des métis, qui éloignât encore l'Amérique du Nord de l'Amérique latine.

Aussi les Nord-Américains ont-ils déjà fait d'appréciables progrès dans la compréhension de l'Amérique latine. Des progrès plus sensibles encore seront réalisés, si la proposition de M. Mac Adoo est largement comprise, dans le sens non seulement de l'étude des langues, mais aussi de l'intelligence des cultures nord-américaine et latino-américaine, et de leur pénétration réciproque.

Alors, les Latino-Américains, ne se sentant plus ignorés, méconnus ou dédaignés, cesseront de se tenir sur une réserve défiante à l'égard des Nord-

Américains. Ce sera le plus sûr moyen de faire aboutir le panaméricanisme.

Dans tout cela, le Canada joue un rôle effacé. Sa situation de colonie anglaise l'empêche de s'extérioriser et d'accroître son influence, et la participation exorbitante que nous prenons à la guerre nous créera pour longtemps des embarras intérieurs et extérieurs.

## Un témoignage écrasant CONTRE La folie des dreadnoughts

La Bibliothèque universelle, grande revue suisse, publie, dans son numéro de mai, un très intéressant article, dû à la plume de M. Lorenzo d'Adda, un des ingénieurs les plus distingués de la marine italienne.

M. Lorenzo d'Adda, se trouvait à Kiel il y a quelque temps avec le prince Henri de Prusse, frère du Kaiser, qui lui a fait cette importante révélation:

«Ne savez-vous pas que j'ai toujours combattu cette idée de construire des dreadnoughts incompatibles avec les nécessités de notre politique navale? On n'a jamais voulu m'écouter. Je ne demandais que des croiseurs cuirassés pour la guerre de course, des navires pose-mines, et des sous-marins, beaucoup de sous-marins. Vous voyez où nous en sommes: nos dreadnoughts sont cloués ici et à Wilhelmshaven; le nombre de nos sous-marins est insuffisant, bien que nous en construisions fiévreusement: et les croiseurs pour continuer et multiplier les récents exploits de l'Emden, où les prendrons-nous? Ah! ces dreadnoughts, ces dreadnoughts! Ils sont mon cauchemar! Que l'Angleterre en fasse, je le comprends: elle est assez riche pour se permettre du luxe inutile; et puis elle a le nombre. Elle pourrait même perdre un quart de ses plus grandes unités sans compromettre la sécurité de sa défense maritime. Mais que les marines mineures puissent commettre cette erreur de concentrer sur un nombre limité d'unités la presque totalité de leur puissance navale, voilà ce que je ne comprends pas. L'année passée, quand j'ai été à Buenos-Ayres, j'ai dit aux Argentins: «Qu'est-ce qui vous prend de construire deux gros dreadnoughts comme le Moreno et le Rivadavia? Mais vous êtes fous! Un sous-marin ennemi, un petit navire pose-mines pourrait vous les couler en toute facilité, et vous perdriez en quelques minutes, sans combat, 80 pour cent de la valeur totale de votre flotte.» Une petite marine doit plus que jamais fractionner les risques, au lieu de concentrer des valeurs énormes, en hommes et en matériel, sur quelques unités géantes, qui peuvent être détruites par une torpille, ou une mine mécanique, de la valeur de quelques milliers de marks. Mais vous voyez que la même folie des dreadnoughts a frappé toutes les marines secondaires: la Russie, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, le Brésil, l'Argentine; même en Hollande on se propose de voter des crédits à cet effet.»

Et que dire du Canada qui voulait, il y a trois ans, construire trois gros dreadnoughts au coût de trente-cinq millions?

LA METHODE ALLEMANDE ET LA METHODE FRANCAISE

Un champion allemand comme Immelmann, le «superfaucou» que vantent les journaux enthousiastes d'Allemagne, n'a qu'un tour dans son sac. Il monte le plus haut possible et tourne au-dessus de son secteur. Puis, dès qu'il voit l'adversaire il se laisse tomber sur lui dans une chute vertigineuse et le mitraille au passage. Cela fait, le combat pour lui est fini, quel qu'en ait été le résultat. Il s'enfuit et regagne ses lignes. S'il n'a pas réussi son coup, il le recommence une autre fois.

## LE VATICAN INTERVIENT pour les prisonniers invalides

L'Osservatore romano, organe officiel du Saint-Siège, annonce qu'à la suite de l'intervention du Pape, l'hospitalisation en Suisse sera étendue aux prisonniers malades et blessés anglais internés en Allemagne.

Sir H. Howard, ambassadeur auprès du Saint-Siège, a adressé au cardinal Gasparri une lettre au nom de sir Ed. Grey l'informant que le gouvernement allemand a accepté la proposition concernant le transport réciproque en Suisse des prisonniers invalides, et exprimant sa plus vive reconnaissance envers le Pape pour son projet inspiré par les grands sentiments humanitaires que Sa Sainteté a témoignés si fréquemment pendant la guerre, et manifestant la conviction du gouvernement britannique que l'action si heureusement entreprise par Benoît XV sera féconde en bienfaits pour beaucoup de prisonniers anglais.

## Le Pallium à S. G. Mgr Mathieu

L'imposition du pallium à Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Régina, aura lieu le 21 juin courant.

Les catholiques de la capitale de la Saskatchewan préparent à cette occasion de grandes fêtes.

## Idées matérialistes

Le matérialisme sera-t-il une doctrine à la mode en France après la guerre?

M. Emile Verhaeren, dans le Figaro, de Paris, expose qu'il faut réformer le faisceau des idées françaises. Les idées d'avenir appartenant au culte de l'énergie, doivent être des idées intenses. Lisons:

«L'argent thésaurisé est de l'argent stérile; seul est fécond l'argent hasardeux. Il faut que l'or voyage comme le vent. Il faut que le sol, les mines, les fleuves, les lacs, la mer le respirent et en vivent. L'univers tout entier doit frissonner à le sentir passer.»

«C'est l'or qui édifie les villes nouvelles et qui les multiplie; qui dessine et construit les lignes de transit d'un bout des continents jusques à l'autre; qui sillonne les déserts sur des rails étincelants; qui joint les océans à travers les isthmes; qui crée une seconde fois le monde, mais cette fois selon la volonté de l'homme. Toute nation qui ne comprend et ne favorise pas cette vie formidable ne peut se maintenir au premier plan. Les idées intenses nous assaillent de toutes parts. Elles nous provoquent. Elles exigent que nous fassions d'elles nos idées normales et quotidiennes. Le passé de la négligence, de l'insouciance, de la laisser-faire et du laisser-aller, le passé de la tranquillité et de la médiocrité doit disparaître.»

«Les bourses, les usines, les ports, les bureaux, où les mornes bureaux aux cartons verts, sont appelés, eux aussi, à devenir des champs de bataille et des lieux d'héroïsme. Leur réglementation, leur outillage, leurs coutumes, leur personnel doivent être rajeunis. Il y faut tuer le sacrosaint «précédent». La place y doit être faite aux tentatives variées et nombreuses, aux études minutieuses, aux affaires ardentes, aux innovations graduées et opportunes. C'est à une hauteur non atteinte jusqu'aujourd'hui qu'il y faut élever la loi de l'effort.»

«Les Français seraient-ils en train de devenir Allemands?»

«Verseront-ils, comme leurs ennemis, dans le culte de la matière?»

«La citation du Figaro nous le fait craindre.»

UN AUTRE COMBAT

Voici un autre aspect d'un combat aérien. Un de nos bons pilotes de chasse, Ningesser, voit soudain un fokker qui surgit derrière lui. Naturellement, il n'a pu l'entendre venir. Il est perdu... Pas encore!

## La guerre en aéroplane

Comment se bat-on en aéroplane? Est-il une tactique pour assaillir l'adversaire dans le duel aérien, ou pour se défendre s'il surgit à l'improviste?

Non; rien n'est prévu par avance: le combat en avion est une improvisation suivant les circonstances. Il ne comporte point de méthode définie; tout y est laissé à la présence d'esprit, au sang-froid et à la décision du pilote.

Le succès est obtenu par la virtuosité aérienne du combattant et la supériorité de l'appareil qui le porte. Ce sont les qualités individuelles qui font le vainqueur.

## LA METHODE ALLEMANDE ET LA METHODE FRANCAISE

Un énorme appareil allemand à trois places faisait récemment sa centième sortie, et, trouvant un biplan français sur sa route, un modeste appareil d'observation, il tenta aussitôt de le démolir. La besogne lui était facile. Formidablement armé et plus rapide, il criblait de balles son adversaire. Bientôt le français en flammes était près de s'abattre sur le sol.

Mais perdus pour perdus, les deux héros aviateurs qui montaient le biplan aux couleurs tricolores ne voulaient point tomber seuls.

Ils se jetèrent sur l'Allemand et l'aborderont. Il y eut cinq victimes, mais les deux nôtres en mourant s'étaient vengés!

Deux autres aviateurs français se sont tirés sans mal d'une aventure semblable dans des circonstances différentes.

Dans un contrat rapproché, Chaput, involontairement, aborda l'Allemand, en piquant sur lui, et coupa tout net la queue de son appareil. Il eut la chance prodigieuse de ne perdre dans le choc que son moteur; il put revenir dans nos lignes et réussit à atterrir sain et sauf. L'ennemi, par contre, s'était écrasé sur le sol.

L'autre abordeur fut Guynemer. Mais involontairement cette fois! Guynemer, sa mitrailleuse enrayée, voyait, impuissant, son adversaire lui échapper. Alors, pris soudain de rage, il se lança contre lui à l'abordage. L'Allemand terrorisé, essaya bien de l'éviter, mais vainement. Une aile

la fois, tandis que les appareils de chasse allemands comportent presque toujours deux occupants. Les premiers avions de combat n'en ont éprouvé aucun désavantage. On peut en juger par les résultats.

## LA DISTANCE UTILE DE TIR

En avion, le sens de l'ouïe ne sert pas. Le pilote, comme l'observateur, n'entend rien que le tonnerre de son moteur.

Alors que les oiseaux du ciel perçoivent de loin, par le son, la venue d'un aéroplane et s'effarent, l'oiseau humain ne distingue rien que son propre bruit.

Il n'a que la vue pour lui signaler l'adversaire. Malheur à celui qui est surpris!

C'est la vitesse, ou la force ascensionnelle rapide, qui permettent seules d'attaquer à l'improviste, d'éviter une rafale de balles, ou de surgir brusquement derrière l'ennemi.

Car le combat en avion est rapproché. C'est à une distance de 15 à 25 mètres que l'on doit tirer à coup sûr sur une bande de mitrailleuse.

On cite comme une exception ce récent exploit de Navarre à Verdun. A 4,500 mètres d'altitude, le chumpon français, voyant un avion allemand très rapide qui échappait, lui a envoyé, comme par dépit, ses balles à une distance de 200 mètres.

Satisfaction inutile! pensait-il. Non! l'appareil ennemi atteint culbutait aussitôt et s'éfondrait sur le sol.

Mais, d'habitude, Navarre cherche toujours la bataille au plus près.

Un jour dans un vent de tempête, soufflant à l'arrière, un fokker fuyait devant lui. La poursuite fut d'une quarantaine de kilomètres, accomplie en moins de dix minutes. Navarre se tenait exactement dans le sillage de l'ennemi, suivant tous ses mouvements, les plus imprévus.

Sans cesse le fokker en fuite le mitraillait par l'arrière.

Les balles s'éparpillèrent autour de lui. Par miracle, aucune ne l'atteignit. Le moteur seul reçut quelques éraflures.

Enfin, au moment propice, Navarre, qui n'avait point encore tiré, vint se placer en bonne posture, et d'une seule gerbe, avec 25 balles seulement, précipita l'Allemand vers le sol.

## UN AUTRE COMBAT

Voici un autre aspect d'un combat aérien. Un de nos bons pilotes de chasse, Ningesser, voit soudain un fokker qui surgit derrière lui. Naturellement, il n'a pu l'entendre venir. Il est perdu... Pas encore!

Il cabre brusquement son appareil pour monter en chandelle, tout droit. Il grimpe, mais, faute d'arrivée d'essence dans cette position, son moteur s'arrête. Le pilote n'achève pas le looping. Il pirouette sur une aile et reprend son équilibre. Le fokker, détourné par cette manœuvre imprévue, est passé sous lui sans avoir eu le temps de tirer.

La rencontre change de face; c'est le français qui maintenant est derrière l'Allemand. Il épuise une bande de mitrailleuse qui porte juste, et le fokker dégringole.

Un avion en avion on se bat de près. Il y a eu parfois des accrochages. Ils sont rares, car aucun des adversaires ne peut en revenir, à moins d'une chance miraculeuse.

Un énorme appareil allemand à trois places faisait récemment sa centième sortie, et, trouvant un biplan français sur sa route, un modeste appareil d'observation, il tenta aussitôt de le démolir. La besogne lui était facile. Formidablement armé et plus rapide, il criblait de balles son adversaire. Bientôt le français en flammes était près de s'abattre sur le sol.

Mais perdus pour perdus, les deux héros aviateurs qui montaient le biplan aux couleurs tricolores ne voulaient point tomber seuls.

Ils se jetèrent sur l'Allemand et l'aborderont. Il y eut cinq victimes, mais les deux nôtres en mourant s'étaient vengés!

Deux autres aviateurs français se sont tirés sans mal d'une aventure semblable dans des circonstances différentes.

Dans un contrat rapproché, Chaput, involontairement, aborda l'Allemand, en piquant sur lui, et coupa tout net la queue de son appareil. Il eut la chance prodigieuse de ne perdre dans le choc que son moteur; il put revenir dans nos lignes et réussit à atterrir sain et sauf. L'ennemi, par contre, s'était écrasé sur le sol.

L'autre abordeur fut Guynemer. Mais involontairement cette fois! Guynemer, sa mitrailleuse enrayée, voyait, impuissant, son adversaire lui échapper. Alors, pris soudain de rage, il se lança contre lui à l'abordage.

L'Allemand terrorisé, essaya bien de l'éviter, mais vainement. Une aile

touchée se brisait comme du verre. L'appareil de Guynemer résistait mieux et, quoique désemparé, le pilote pouvait le ramener doucement jusqu'à l'atterrissage. Quand à l'appareil allemand, ce n'était plus que d'informes débris.

## Choses de Guerre

### La valeur de nos soldats

Le Times, de Londres, publie le récit suivant des récents engagements que les troupes canadiennes eurent avec les Allemands:

«Au début de la bataille de Hooge, les troupes engagées dans le combat comprenaient l'infanterie légère de la Princesse Patricia, les carabiniers Canadiens à cheval, le 14<sup>e</sup> régiment Canadien Royal de Montréal et l'infanterie Canadienne. Le Princess Patricia occupait le nord-est de la ligne qui fut attaquée. La bataille qui eut lieu à cet endroit fut extrêmement sanglante. Les Carabiniers canadiens à cheval occupaient le centre du terrain sur lequel se concentra le feu de l'ennemi. La lutte se poursuivit pendant des heures, non seulement sur le théâtre où elle avait été engagée, mais bien au-delà. Les endroits désignés sous les noms de Maple Copse, Observatory Ridge, Anagh Wood seront consignés dans l'histoire. D'autres régiments vinrent se joindre aux Carabiniers Canadiens Montés dans cette terrible rencontre.»

«Les troupes décimées qui restaient dans nos tranchées ne pouvaient distinguer l'ennemi, sauf quand il y avait des prises corps à corps. Un bataillon fut presque anéanti. Le peu de blessés et de survivants qui avaient à faire face à l'orage n'avaient à peine que quelques carabines en bon ordre à leur disposition, et encore étaient-ils eux-mêmes dans un tel état d'incapacité physique qu'il leur était presque impossible de s'en servir. Cette poignée de héros fit cependant bonne contenance, non sans faiblir chaque fois que l'ennemi renouvelait ses furieux assauts.»

«Le communiqué allemand de cette bataille disait que le nombre des prisonniers faits était peu considérable, vu que nos troupes avaient fui.» Rien n'est plus faux. Les Allemands capturèrent peu de Canadiens, il est vrai, mais c'est que ceux-ci combattirent presque jusqu'au dernier d'entre eux contre les canons, les carabines et les Allemands, avec des armes brisées et le plus souvent à coups de poing, et qu'il tombèrent presque tous sur le champ de bataille.»

La nouvelle loi du service militaire en Angleterre

L'obligation du service militaire s'étend à tous les hommes célibataires ou mariés âgés de plus de 18 ans et de moins de 41 ans.

Les hommes ayant déjà 18 ans seront convoqués 30 jours après avoir atteint l'âge de 18 ans.

Les hommes arrivés au terme de leur période d'engagement seront maintenus sous les drapeaux et rappelés au cas où ils auraient déjà quitté l'armée.

Les certificats médicaux d'exemption accordés depuis le mois d'août 1914 seront soumis à la révision; les certificats d'exemption seront accordés pour un délai de 2 mois.

On placera dans des réserves de recrutement spécial les hommes qui continueront à exercer leur emploi civil, mais ils pourront être convoqués dès que le besoin s'en fera sentir.

## RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

1. L'abonnement à la Croix est payable d'avance et nous prions nos lecteurs de satisfaire fidèlement à cette obligation.

2. Tout chèque à l'ordre de la Croix ou de son directeur doit être fait payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception dudit chèque.

3. Tout lecteur qui désire cesser de recevoir la Croix, doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser lui-même de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour donner tel avis il doit s'attendre à des dérangements, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et de là naissent des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

**LETTRE DE**  
**S. G. Mgr Bernard**  
**SUR L'AGRICULTURE**

Nous avons cité, la semaine dernière, la première partie de la lettre de S. G. Mgr Bernard sur l'agriculture, voici la dernière :

« En effet, l'homme des champs est près de Dieu, il travaille avec lui. Il sème, et c'est Dieu qui donne à son grain la fécondité ; Dieu fait croître, mais c'est l'agriculteur qui émonde et prépare la moisson. Pour tout son travail, il se sent dans la main de Dieu. C'est de lui qu'il attend les fécondantes rosées, les jours ensoleillés, une germination favorable, une abondante récolte. Et ainsi, vous tous courageux travailleurs de nos campagnes, heureux semeurs de blé, vous êtes les collaborateurs de Dieu. Soyez fiers de votre vocation. Dieu vous aime et vous bénit, parce que vous avez conservé pure et vigoureuse, au milieu de nous, la foi de nos pères.

« N'est-ce pas à cause de cette mystérieuse relation, qui existe entre la vie religieuse et la vie champêtre, que le Vénérable Monseigneur de Laval, pour assurer notre avenir, a voulu que l'agriculture se développat, en même temps que la religion, dans la Nouvelle-France. Dans ce but, il ne craignit pas de s'imposer les plus grands sacrifices. A son exemple, tous les évêques, ses successeurs dans les divers diocèses formés en notre pays, se sont intéressés à cette question vitale de l'agriculture.

« Pour faire apprécier de plus en plus l'agriculture, faudrait-il rappeler les douceurs de la vie champêtre ? Faudrait-il parler de la liberté et de l'indépendance dont jouissent les cultivateurs ? Ne sont-ils pas des rois, à la campagne, au milieu des plaines et des bois ? Faudrait-il dire encore que l'agriculture est la base de la prospérité d'un pays ? Les peuples vraiment riches sont les peuples attachés à la terre ; car tout vieillit et passe, seule la terre demeure. L'agriculture rapporte des profits : elle paie et elle paiera toujours. Nous en avons la preuve dans ce fait que la misère de la pauvreté n'existe pas à la campagne, et que les sociétés de Saint-Vincent de Paul n'y sont pas nécessaires. Seules les villes ont besoin, pour leurs pauvres, de ces sociétés de secours.

« Nous devons remercier Dieu, nous, Canadiens français, de nous avoir fait si belle notre part d'héritage. Nous n'avons rien à envier aux autres peuples du monde, et nous pouvons répéter avec les Hébreux : la terre que nous occupons est très bonne ; c'est une terre de bénédictions, où coulent véritablement des ruisseaux de lait et de miel.

« Comment se fait-il que plusieurs, parmi nous, dédaignent cette terre si généreuse ? Comment se fait-il que nous ayons à déplorer ce grand mal, qui se nomme la désertion de nos campagnes ?

« Pourtant, notre sol est riche, très riche. Il pourrait nourrir une population rurale double et triple de celle que nous avons aujourd'hui. Cependant, les recensements nous obligent de constater que la population diminue dans plusieurs comtés de la province. L'attirance des villes, voilà le malheur ! Depuis soixante ans, nous avons assisté à une véritable migration de la campagne vers la ville. Il s'est établi un véritable drainage : chaque année, des centaines et des centaines de nos jeunes gens vont s'enfermer dans les usines de nos villes canadiennes et des villes des Etats-Unis. »

**A l'imprimerie de la CROIX vous trouverez le bon travail à bon marché.**

**LA**  
**Messe dans une sape**

On lit dans la *Semaine religieuse de Toulouse* :

Nous avons mentionné, au cours de cette guerre, les messes célébrées dans nos églises dévastées, dans les champs et jusque dans les tranchées à cette galerie de scènes émouvantes, il manquait un tableau inédit : la messe célébrée au fond d'une sape ! Oui, même dans les profondeurs du sol où se prépare l'épouvantable explosion, le Saint Sacrifice a pu être offert, et voici ce qu'en écrit un jeune caporal séminariste :

« Argonne, 4 janvier 1916  
« On l'avait annoncé hier : il y aurait messe dans la sape. La messe dans la sape !... Il est six heures... Le jour hésite encore devant la nuit qui s'est déroulée pleine d'étoiles. Les boyaux sont un long corridor fangeux. Leur sinuosité se prolonge à travers la crête délabrée, dénudée, qui ne porte plus que quelques débris d'arbres... A un tournant, on s'arrête... C'est l'entrée de la sape : une ouverture d'un mètre à peine... On engage le haut du corps... Et, le torse incliné vers l'avant on descend, non sans crainte, les marches qui aboutissent au fond de l'abri souterrain. Les degrés ne sont pas alignés au centimètre. Et l'eau a laissé des traces où le pied vient claquer sans hésitation.

Le fond de l'abri est puissamment étayé... On a une vision des catacombes... On y accédait aussi par de longs couloirs. Tout se ressent de la tranchée. Une planche appuyée sur un lit de fil de fer, recouverte de sacs à terre, deux petits chandeliers : c'est l'autel. Le Christ est posé sur une planche supérieure. Il voisine avec les quarts et les assiettes. Le prêtre est un des nôtres, boueux comme nous, soldat comme nous.

« La messe commence. Les assistants sont obligés de s'adapter à la misère du lieu. Tout est mis en oeuvre pour la réduction du chacun à sa plus simple expression. Le pulvérisateur lui-même tiendra lieu de siège. On vient à la messe tel que l'on est, simplement. Celui-ci arrive de la première ligne : peau de mouton, cache-nez, bottes de tranchées semblables à celles que sur les doris les pêcheurs enjambent. Toute notre vie est là près de l'autel. Et même le servant se laisse distraire. Il se frappe puissamment la poitrine, imprime à ses épaules un mouvement successif qui va de droite à gauche, de gauche à droite ; c'est que le grand compagnon de la tranchée est là, le parasite que tous nous connaissons, aux pattes crochues, aux instincts offensifs, toujours en activité, le « toto ».

« Le luminaire n'est point recherché : deux simples bougies. Aussi, à l'Offertoire, il y a une hésitation : vin ou eau, eau ou vin, il est permis de douter un instant. La messe se poursuit doucement, simplement. Tout autre pourrait être distrait par la tenue du local. Les casques voisinent avec les boules de pain, les seaux avec les couvertures. Mais ce mélange est de vie quotidienne ; tout se confond, dortoir et réfectoire.

La communion ! Plusieurs se sont approchés de la rustique table et, en silence, chacun retrouve sa place. La messe se termine. On se rappelle les camarades tombés près de nous, à quelque pas d'ici même, sur la funèbre crête. Qu'ils reposent doucement et que le fracas de l'obus ne les trouble pas dans la mort !

**Arthabaska vote la prohibition**

La prohibition a été votée à Arthabaska, à peu près à l'unanimité. Le vote a été fort considérable.

Quelques adversaires ont essayé de faire de l'opposition, mais ont dû désarmer la veille du scrutin. Cette opposition n'a fait que rendre plus général le vote de notre ville en faveur de la prohibition. Il est hors de doute que le vote secret favorise beaucoup la cause de la prohibition.

**"Canadian Bonds Company"**

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 4 mai 1916, constituant en corporation MM. Joseph Allaire, comptable ; Marie Hénauld, copiste, et Ernest Brodeur, comptable ; tous trois de Montréal ; Joseph Alfred Nadeau et Edouard R. Dufresne, notaires, ces deux derniers de Outremont, Que., dans les buts suivants : Faire affaire comme courtier pour le placement, le paiement, la transmission, la gestion et la perception de fond ;

Agir comme fidéicommissaire pour les porteurs de bons et obligations, comme administrateurs de toute corporation, compagnie, syndicat ou entreprise, et, comme agent aux fins d'enregistrer, émettre, contresigner et certifier les transferts, les certificats d'actions, les obligations et autres valeurs des autres compagnies et des corporations et émettre des reçus intermédiaires ;

Acheter ou autrement acquérir, avoir, louer, posséder, hypothéquer, nantir, gager ou autrement engager, donner en garantie ou en paiement, donner ou recevoir en échange, vendre ou autrement aliéner des propriétés, créances et droits meubles et immeubles, débiteures, bons et obligations et aussi des actions d'autres corporations et des propriétés, obligations et valeurs d'autres personnes, associations, compagnies ;

Emettre des débiteures et autres obligations, des actions libérées et autres valeurs de la compagnie en paiement ou autrement ;

Exercer aussi ses pouvoirs comme principal ou agent, exiger toute rémunération appropriée, légale ou usuelle, frais et dépenses encourus dans l'exercice de ses fonctions ;

Procéder ou aider à, se procurer, à tout gouvernement et toute corporation municipale ou scolaire ou à toute autre corporation publique, corporation ou compagnie, des agents au moyen de bons, obligations, débiteures ou toutes autres valeurs, au moyen d'endossement, de prêts, de promesses de garantie, de toutes valeurs ou de toute manière que ce soit, et offrir au public pour souscription, tous bons, obligations, débiteures, ou toutes autres valeurs dont la compagnie peut disposer pour ces fins, le tout aux conditions qui seront jugées convenables ;

Emettre des actions obligations (debtenture stock) jusqu'au montant qui sera jugé utile pour les fins de la compagnie et en disposer pour le bénéfice de la compagnie, sous le nom de « Canadian Bonds Company », avec un capital social de dix mille piastres (\$10,000.00) divisé en mille (1000) actions de dix piastres (10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quatrième jour de mai 1916.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

**"Provincial Industries, Limited"**

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 21 mars 1916, constituant en corporation M. Léon Daniel Clément, notaire ; Emélie Lachapelle, copiste ; Béatrice Touchette, sténographe ; Ernest Brodeur, comptable ; Edouard Honoré Bégin, notaire, tous de Montréal, dans les buts suivants :

**Médailles, Insignes de Sociétés, Clubs, etc.**

FABRIQUÉS EN

**Or, argent, bronze, Aluminium.**

**Aussi Bannières, Socaux et Chapelets.**

Nous soumettons des dessins sur demande.

Des prix spéciaux sont donnés, pour grandes quantités.

Nous sollicitons respectueusement votre correspondance. Notre expérience de 16 années dans cette ligne vous est parfaitement acquise, et nous espérons que les lecteurs de la *Croix*, que nous n'avons pas encore eu le plaisir de servir seront sous peu au nombre de nos clients.

**CARON FRERES,** 233 RUE BL. EURY

Edifice Caron, MONTREAL

25, RUE ST-GABRIEL

**A l'Imprimerie de la Croix**

**Vous aurez un Bon Travail à Bon Marché**

£ Nous exécutons tous les travaux, depuis le gros volume jusqu'à la simple circulaire, et depuis le catalogue de commerce jusqu'aux formules de compte ou de lettre.  
£ Avant tout, nous cherchons à satisfaire nos clients et nous ne sommes contents que lorsqu'ils le sont eux-mêmes.

**25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL**

Manufacturer, commercer, fréter ;

Acheter ou autrement acquérir, avoir, louer, posséder, hypothéquer, nantir, gager ou autrement engager, donner en garantie ou en paiement, donner ou recevoir en échange, vendre ou autrement aliéner des propriétés, créances et droits, meubles et immeubles, débiteures et obligations, et aussi des actions d'autres corporations et des propriétés, obligations et valeurs d'autres personnes, associations ou compagnies ;

Emettre des débiteures ou autres obligations, des actions libérées ou autres valeurs de la compagnie, en paiement ou autrement, sous le nom de « Provincial Industries, Limited », avec un fonds social de cinq mille piastres (\$5,000.00), divisé en deux cent cinquante (250) actions de vingt piastres (\$20.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt et unième jour de mars 1916.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

**"Montreal Trading Company"**

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 21 mars 1916, constituant en corporation M. Léon Daniel Clément, notaire ; Emélie Lachapelle, copiste ; Béatrice Touchette, sténographe ; Ernest Brodeur, comptable ; Edouard Honoré Bégin, notaire ; tous de Montréal, dans les buts suivants :

Manufacturer, commercer, fréter ;

Acheter ou autrement acquérir, avoir, louer, posséder, hypothéquer, nantir, gager ou autrement engager, donner en garantie ou en paiement, donner ou recevoir en échange, vendre ou autrement aliéner des propriétés, créances et droits, meubles et immeubles, débiteures et obligations et aussi des actions d'autres corporations et des propriétés, obligations et valeurs d'autres personnes, associations ou compagnies ;

Emettre des débiteures ou autres obligations, des actions libérées ou autres valeurs de la compagnie, en paiement ou autrement, sous le nom de « Montreal Trading Company », avec fonds social de dix mille piastres (\$10,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cinquante piastres (\$50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, le vingt et unième jour de mars 1916.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

**A l'imprimerie de la CROIX vous**

**trouverez le bon travail à bon**

**marché.**

**A NOS NOUVEAUX**  
**LECTEURS**

**Nous souhaitons à nos nouveaux lecteurs la plus cordiale des bienvenues.**

**La "CROIX"**

SUR LA

**Question de la Guerre**

**La "Croix" s'inspire**

**A ROME**

**Et se documente aux**

**Meilleures sources d'informations.**

UNE

**GRANDE CROISADE**

**POUR OBTENIR LA PAIX**

**MAGNIFIQUE PORTRAIT**

(LUSTRÉ EN OR, FORMAT 3 PAR 5 POUÇES)

... DE ...

**S. S. Benoit XV**

AVEC, AU VERSO,

**La belle Prière pour la Paix**

RÉDIGÉE ET PRESCRITE PAR LE

**Souverain Pontife glorieusement régnant**

**Et portant l'imprimatur de Mgr l'Archevêque de Montréal**

(Indulgence de 300 jours, chaque fois que l'on récite cette prière. Décret du Saint-Office, 21 janvier 1915.)

**Les traits du Pape sont parfaitement rendus. Cette prière devrait se trouver dans les livres de messe de tous les fidèles du Canada, afin que ceux-ci puissent la réciter souvent.**

**C'est le désir de S. S. Benoit XV.**

**C'est le seul moyen d'obtenir la Paix.**

En vente à la "Croix" 25 rue Saint-Gabriel, Montréal

\$10.00	le.....	1000	Pour une commande de 5,000
6.00	les.....	500	\$6 le 1,000.
2.00	le.....	100	Pour une commande de 10,000
0,05	l'unité.		\$5 le 1,000,

# L'Évangile

La Fête de la Sainte Trinité  
S. MATHIEU, XXIII

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

## Le calendrier de la semaine

Dimanche 18—1 ap. Pent. Très Ste Trinité.  
Lundi 19—Ste Julienne de Falconieri, v.  
Mardi, 20—S. Silvére, pape et mart.  
Mercredi, 21—S. Louis de Gonzague, conf.  
Jeudi, 22—Com. Sol. T. S. Corps de N. S.  
Vendredi, 23—Ste Agrippine, vierge.  
Samedi, 24—Nat. de S. Jean Baptiste.

## Une nouvelle guerre nous menace

Le 3 juin nous écrivions :  
«Que fait donc Wilson ?  
«Ah ! en bon Yankee qui adore le dieu dollar, il louvoie à travers les misères du monde pour retirer de la guerre le plus d'argent possible.  
«Les Etats-Unis aujourd'hui amoncellent de l'or en abondance. Leurs coffres en débordent. La guerre leur profite et, tant qu'elle leur profitera, ils l'alimenteront.  
«C'est odieux, c'est incroyable, mais c'est bien cela.  
«Tant d'égoïsme ne restera pas impuni.  
«Cet or brûlera avant longtemps les mains des Yankees.»  
Nous ne pensions pas que notre prédiction se réaliserait si tôt.  
Le feu est déjà aux portes des Etats-Unis.

Carranza vient d'ordonner aux troupes américaines qui sont sur le territoire mexicain de se retirer directement par la voie du nord.  
Une dépêche datée de Chihuahua dit :  
«Le général Jacinto Treviño, commandant l'armée du nord des troupes de Carranza, a averti aujourd'hui le général Pershing, commandant des troupes expéditionnaires américaines, que tout mouvement des troupes américaines au-delà de leurs lignes actuelles, soit du côté du sud, de l'est ou de l'ouest, sera considéré comme un acte hostile et un signal du commencement des hostilités. Le général Treviño agit d'après des ordres exprès de Carranza.»  
Voilà les Etats-Unis eux-mêmes en face d'une guerre. L'ordre de Carranza est préemptoire. Il ne souffre pas d'atermoiements.

Que va faire Wilson ?  
S'il retire ses troupes du Mexique, son expédition sera considérée comme un fiasco dans le monde entier et son prestige en sera considérablement diminué ; s'il le y maintient, c'est la guerre avec toutes ses horreurs qui s'ouvre et c'est le sang qui coule à flots.  
Le Mexique n'est pas riche et puissant au point de vue international, mais il est guerrier et il peut longtemps tenir tête aux Etats-Unis sur terre.  
Le jour où la guerre sera déclarée, on verra tout ce peuple de soldats cesser momentanément ses discordes pour faire face à l'ennemi commun.

Et la guerre européenne aura peut-être un pendant : la guerre américaine.  
«Tant d'égoïsme ne restera pas impuni. Cet or brûlera avant longtemps les mains des Yankees.»

A la dernière heure, nous apprenons que le président Wilson a ordonné la mobilisation générale de l'armée des Etats-Unis.

Les événements se précipitent.  
Joseph Bégin

## REMIS

Nous sommes forcé encore de remettre à la semaine prochaine la publication de plusieurs articles.

# S. G. Mgr Béliveau

## Les Ecoles du Manitoba

S. G. Mgr Béliveau, dans un mandement au clergé et aux fidèles de son archidiocèse, à l'occasion de la prise de possession du siège de Saint-Boniface, a traité longuement de la question scolaire du Manitoba. Nous en extrayons les passages suivants :

«Nous ne repousserons pas les réparations partielles qui nous seront offertes, mais convaincu qu'une question n'est définitivement réglée que quand justice pleine et entière a été rendue. Nous réclamerons persévéramment cette justice, en faisant appel à tous les esprits droits et à toutes les âmes soucieuses d'équité et de liberté. Libre de toutes attaches politiques, nous placerons ces revendications bien au-dessus des intérêts et des préoccupations de partis, et nous invitons dès maintenant tous les amis de l'ordre et tous les champions du droit, à quelque parti qu'ils appartiennent à se rallier sur ce terrain commun, et à nous prêter un dévoué concours.

«Ce groupement de nos forces en marge des organisations politiques nous est nécessaire pour reconquérir la jouissance de droits sacrés dans le domaine religieux et dans le domaine national. Nous faisons ici allusion à cette question de langue, obscurcie par tant de préjugés regrettables, et qui sème entre les citoyens d'une même contrée, et jusque chez les membres d'une même Eglise, des divisions profondes. Le Canada n'est-il pas un pays bilingue ? Bilingue par les droits innés des deux grandes races qui l'habitent, et qui ont été pratiquement les seules à l'habiter, jusqu'au dernier quart de siècle, bilingue par sa formation historique, bilingue par l'esprit de la constitution fédérale qui le régit, bilingue encore par toutes sortes de nécessités sociales ? Nous tenons notre belle langue de la nature même, et les circonstances particulières dans lesquelles nous vivons la constituent la gardienne de notre foi. Ceux à qui cette dernière affirmation n'aurait pas l'heur de plaire voudront bien considérer un instant l'immense disproportion des mariages mixtes chez les groupes de langue anglaise et ceux de langue française : treize pour un pour l'ancien diocèse de Saint-Boniface. La proportion est encore plus effrayante en d'autres endroits du Canada. Si, de plus, ils veulent considérer les nombreuses défections, triste conséquence du mariage mixte, ce chancre de la foi catholique, ils Nous céderont volontiers la justesse de l'affirmation que, dans ce pays au moins, la langue française est la gardienne de la foi. Et Nous n'avons touché là qu'un des aspects de l'angoissant problème.

«Nous ne pouvons donc renoncer à la langue française. Si nous avons le droit, le devoir même de la parler, nous avons également le droit incontestable de la faire enseigner dans les écoles soutenues de nos deniers, fréquentées par nos enfants. En cela, Nous voulons Nous efforcer d'être le digne fils du père intrépide qui a illustré le siège de Saint-Boniface. Nous ne Nous sentons pas de taille à revêtir l'armure qu'il a si vaillamment portée et à manier le glaive de l'éloquence, dont il s'est si glorieusement servi. Nous voulons cependant l'imiter dans l'invincible constance apportée à défendre le droit opprimé et l'honneur national foulé aux pieds. Et Nous croyons en cela servir non seulement les intérêts d'une race, non seulement les intérêts d'une Eglise, mais les intérêts véritables et bien compris de toute la patrie canadienne. L'union des esprits et des vo-

lontés, nécessaire au bon fonctionnement d'une société, ne peut s'accomplir que dans le respect mutuel des droits et par la sauvegarde légale des légitimes libertés.

«Voilà ce qu'ont compris les politiques les plus éminents dont notre histoire s'honore, les Lafontaine et les Baldwin, les Cartier et les Macdonald, les Mowat, les Angers et les Tupper. C'est l'interprétation haute et sage de leur pensée qui ramènera la paix dans notre cher Canada et affirmera les bases de notre édifice national. Il est toujours excessivement dangereux d'acculer un peuple à lutter pour son existence nationale.»

## Les FF. : anarchistes et la Paix

Des journaux qui ferment l'oreille à la voix du Pape, représentant du Christ de la Paix—*Pax vobis*—l'ouvrent, toute grande à celle des FF. : anarchistes se disant «intellectuels». L'un d'eux, plus ou moins catholique, le *XVe Siècle*, journal belge (Le Havre, 15 mars) a publié, non sans un certain enthousiasme, un manifeste des «Anarchistes intellectuels» contre la Paix... allemande (sic), dont voici un extrait :

«Plusieurs personnalités dirigeantes du mouvement anarchiste international, Pierre Kropotkine (russe) Jean Grave (français) et leurs amis, viennent de publier une déclaration inspirée du même esprit que celle d'un groupe de notabilités révolutionnaires russes, députés à la Douma et «intellectuels». Ce nouvel appel aux camarades de tous pays, y compris l'Allemagne, tout en affirmant les convictions inébranlables des signataires dans le devoir de recréer la Société, par l'abolition ou la refonte des institutions existantes, proteste cependant contre toute idée de Paix prématurée : «Le monde qui souffre de la guerre allemande ne subirait pas une moindre épreuve par la paix allemande. Il faut résister et conjurer ce fléau.»

Qu'est-ce que ces «intellectuels» de l'anarchie ? Ce sont les logiciens radicaux du maçonnerie qui veut, lui aussi, «recréer la Société» pour la soumettre à la souveraineté de la maçonnerie internationale, sous la forme trompeuse d'une république universelle dont les FF. : seraient les maîtres.

L'anarchisme moderne est né en même temps que le maçonnerie, père du socialisme international.

L'Hydre à triple tête est au fond de l'effroyable guerre internationale allumée par le crime maçonnerie de Serajevo.

Anarchisme et socialisme doivent donc très logiquement applaudir à cette catastrophe apocalyptique, prélude prémédité du «grand soir» de chambardement.

Aussi, les socialistes et les anarchistes se sont-ils lancés, avec enthousiasme, dans la guerre européenne, avec l'appoint nécessaire du judaïsme (près de 500,000 Juifs dans les armées).

Les fameux «socialistes du Kaiser» savent ce qu'ils font aussi bien que les «camarades» de la république en France et ceux de toute la Russie, issus du *Band juif* d'antan.

Ce n'est pas seulement de la «paix allemande», mot à effet dupant les imbéciles—*numerus stultorum infinitus*—; c'est aussi bien de la paix française, ou anglaise, ou italienne, qu'ils ne sauraient vouloir, pas plus que de la «paix du Pape» ou de la paix américaine.

Qu'importe à la Bête trigonocéphale que le monde souffre, que les peuples se massacrent et se ruinent, que l'Europe se suicide comme l'a dit Benoit XV !

C'est voulu, prémédité. Il faut exécuter le plan de la Bête. Il faut aller jusqu'au bout.

Toute paix sera pas «prématurée», dont les conditions révolutionnaires seraient dictées, mystérieusement, par la maçonnerie, à son heure et à son profit.

Paix de mensonge et d'hypocrisie. Paix dans le crime et dans la scélératesse. Paix dictée par ceux qui ont secrètement voulu la guerre et mis le feu aux poudres....

Voilà pourquoi, certains gouvernements, asservis à la Bête,—le sachant ou non—ne répondent aux appels du Pape de la paix que par des vociférations furieuses qui retentissent à Londres, à Paris et à Pétersbourg, vociférations auxquelles font écho les hurlements des «intellectuels» de l'anarchie faisant chorus avec les protestations anti-pacifiques des parlementaires et des diplomates au service de la maçonnerie internationale.

Ce qui étonne un peu—mais tant de gens bien intentionnés semblent avoir perdu leur boussole dans le tohu-bohu actuel !—c'est d'entendre des voix catholiques, dans certains pays d'Europe et d'Amérique, même au Canada, faire écho au chorus dirigé par le chef d'orchestre invisible...

Il y a, parmi eux des «intellectuels» qui croient, naïvement, et voir plus clair que le Pape, le Père des chrétiens et le Prince de la Paix, inspiré d'en haut.

Voilà ce qui me semble renversant, pour employer un mot bénin. Savent-ils, ces bonnes dupes, ce que c'est que l'anarchie ?

Voici le portrait très sincère, très authentique, très photographique du F. : anarchiste, portrait peint par un des siens, l'intellectuel russe Bakounine :

«Le révolutionnaire est un homme consacré. Il n'a pas d'intérêts personnels, pas de sentiments, pas d'affaires, pas de préférences, pas de biens, pas même de nom (avoué).

«Tout en lui est absorbé par un intérêt unique et exclusif, par une pensée unique, par une passion unique : la Révolution.

«Non seulement par ses paroles, non seulement par ses actes, mais encore dans le fond même de son être, il a rompu à jamais avec l'ordre public (chrétien), avec le monde civilisé tout entier» (y compris le droit des gens).

«Froid envers lui-même, il doit l'être aussi envers autrui, tous les sentiments d'affection, d'amour, de gratitude doivent être étouffés dans son âme (maçonnerie au suprême degré de perfection), «par la passion unique et calme de l'œuvre révolutionnaire.

«Nuit et jour, il doit avoir une pensée unique, poursuivre un seul but la destruction implacable.

«En accomplissant cette œuvre froidement et sans relâche, il doit être prêt à périr et à égorger de ses propres mains» (ou par celles d'esclaves aveuglés, payés) «quiconque fera ou fait obstacle à ses desseins».

C'est le portrait saisissant des chefs de la haute maçonnerie qui ont voulu la guerre en voulant le crime initial. C'est cette destruction que symbolise la devise célèbre de la haute loge *Ordo ab chao*. Et c'est sur ces «intellectuels», arrivés au 3e degré de fanatisme, sur ces «princes du Royal secret» que l'un des «pontifes» du maçonnerie, l'américain F. : Pike, comptait pour imposer au monde ce qu'il appelait le «Saint Empire de la vraie fraternité maçonnerie».

## Un Belge La grande comédie pacifiste

Elle commença en 1888 et dura jusqu'à la veille du crime de Serajevo—vingt six ans.  
Le 6 mars 1888, le F. : Lemni,

successeur de l'assassin en chef Mazzini, le «vieux de la Montagne» du XIXe siècle, adressait aux chefs de la haute maçonnerie internationale—notamment au F. : américain Pike—une circulaire secrète leur demandant «de joindre tous leurs efforts aux siens afin d'amener le désarmement pour la Paix, la Paix pour la justice (maçonnerie) et la justice pour le bonheur (maçonnerie) de l'humanité».

Il invoquait spécialement le haut appui de Pike en lui disant : «Vous qui gouvernez avec sagesse et amour (sic) les centres supérieurs de la Confédération maçonnerie universelle...» (*Bulletin officiel du Suprême Conseil, Jurisdiction Sud des Etats-Unis*,—vol. VIII, onzième partie, p. 439, traduction du texte anglais).

Le 1er septembre 1888, Pike répond «qu'il faut encourager les FF. : d'Italie et faire œuvre maçonnerie.» (sic)

La comédie pacifiste était lancée pour faire son tour du monde. Elle était en représentation permanente partout. Elle entraînait une foule énorme de dupes, chez tous les peuples. Il s'agissait alors d'obtenir des gouvernements leur désarmement, afin de mieux préparer le terrain à la grande tragédie révolutionnaire préméditée depuis longtemps en vue d'établir sur les peuples bouleversés, comme le fut la France en 1789, la souveraineté, dénoncée en 1884 par le Pape *Lumen in coelo*.

Le pacifisme, précurseur de la terrible guerre internationale allumée en 1914, avait aussi pour but de poser aux yeux du public la maçonnerie internationale en grande prêtresse du désarmement et de la paix «pour le bonheur de l'humanité». Il fallait écarter tout soupçon qu'elle pût être au fond de la guerre qu'elle préparait.

Le pacifisme jouait le rôle de la conciliation, de la réconciliation, de l'arbitrage international dont le palais de la Paix, à La Haye, devait être le «temple». On espérait amener les gouvernements, surtout en Allemagne, à se guillotiner par persuasion.

Mais cela ne marchant pas assez vite on changea quelque peu le plan primitif. C'est par la guerre à outrance dans laquelle on pousserait, pêle-mêle, le plus possible de gouvernements et de nations, par tous les moyens, surtout le crime, qu'on décida d'aboutir au «bonheur de l'humanité».

En 1912, le complot maçonnerie se concerta, en Suisse, après avoir été prémédité en France. Il s'organisa, en 1914, à Belgrade. Ils'exécuta à Serajevo...

Le feu était aux poudres. L'Europe allait sauter et aussi d'autres parties du monde peut-être. La comédie maçonnerie donnait son dernier acte, devenu drame, avec la souveraineté de la Secte révolutionnaire, anti-chrétienne, satanique comme apothéose...

Un an à peine après la circulaire pacifique du pacifiste Lemni qui en 1893 devait être élu à Rome, secrètement, successeur de Pike et de Mazzini à la fois, Pike, du fond de son suprême conseil à Charleston, avait, dans son *Bulletin officiel* (Vol. IX, 1ère partie, p. 38) précisé comme suit l'action mondiale des loges : «La Maçonnerie... doit son développement et sa puissance :

«1o A ce qu'elle a une politique ;  
«2o A ce qu'elle a une religion ;  
«3o A ce qu'elle sait qu'elle les a—et qu'elle est décidée à tout pour les maintenir.»

La maçonnerie internationale exécute en effet sa politique par tous les moyens. On le voit en Europe.

En France, surtout, le pacifisme battait son plein au moment psychologique choisi pour finir la farce et passer au drame. Et c'est parce qu'en France le pacifisme faisait

encore des siennes, n'ayant pu être arrêté *subito*, sous peine de tout casser, qu'il y eut, là-bas, tant de tiraillements et un certain manque de préparation militaire. On ne s'attendait peut-être pas à une attaque aussi rapide de la citadelle internationale du maçonnerie. C'est à grande peine qu'au dernier moment on parvint à bâcler *dare dare*, la loi de trois ans.

De Londres cependant, centre du suprême conseil de l'Entente Cordiale, était venu un avertissement secret ou discret de tirer le rideau sur la farce et d'être prêt à la tragédie pendant que l'Empire se faisait une flottille colossale, prélude d'une puissance militaire dont nous voyons aujourd'hui l'avènement, prédit dès 1912, par un ministre impérial retour de Berlin, en mission pacifiste.

L'an 1912 est celui du complot ourdi en Suisse. On en savait quelque chose à Londres, autant tout au moins qu'à Paris et à Rome, siège du suprême conseil... internationale depuis 1893.

Le pacifisme maçonnerie qu'on ne pouvait arrêter tout d'un coup en France fut donc la principale cause du manque de préparation de la République...

On était fort occupé encore à la vieille comédie à la veille de la grande guerre voulue par la haute maçonnerie, dont les secrets ne sont pas toujours connus de la basse maçonnerie, bonne à tout faire ou défaire.

On faisait un mois avant le «coup» de Serajevo des mamours aux FF. : d'Allemagne particulièrement.

Voici par exemple, ce que votait, à Troyes, le 22 mai 1914, à l'unanimité, le 34e congrès des 62 loges de l'Est de la République (proches de l'Allemagne) :

«Après l'exposé du F. : Bernardin sur les rapports franco-allemands, le congrès adresse à ses FF. : d'Allemagne, organisateurs de la VIIe manifestation (pacifiste) maçonnerie internationale, qui aura lieu à Francfort-sur-le-Mein, au mois d'août 1914, ses vœux enthousiastes pour la réussite complète de cette manifestation, avec l'ardent espoir qu'elle hâtera la réalisation des rêves de paix entre les peuples et de fraternité universelle, qui est au fond du cœur de tous les bons maçons...»

Boum ! Boum ! En avant la grosse caisse pour le bonheur de l'humanité !

Le 28 juin 1914, la haute maçonnerie faisait assassiner, à Serajevo, l'Archiduc, alors «sur les marches du trône».

La farce pacifiste était finie. D'autres, boums, boums répondirent aux coups du revolver chargé à Belgrade par la secte «infâme, infernale».

Comédiantes ! tragediantes ! rétorquait un pape à l'un des grands instruments de guerre de la secte, le F. : Bonaparte, qui lui disait : «Je suis la révolution, moi, moi.»

Il disait vrai. Le Pape disait plus vrai encore.

J. B. PADUPE

## L'armée grecque est démobilisée

Le roi Constantin a ordonné la démobilisation complète de l'armée grecque.

La démobilisation est la conséquence du blocus des ports de la Grèce par les Alliés et de l'embargo mis sur les navires grecs dans les ports français et britanniques. Ces mesures avaient été prises par suite de l'occupation des fortifications grecques en Macédoine par les Bulgares à la fin de mai dernier. Les Alliés s'étaient insurgés contre les négociations entamées par le premier ministre, grec, et la Bulgarie et l'Allemagne. Le gouvernement britannique avait en conséquence annoncé, le 9 juin, que des mesures allaient être prises pour empêcher la Grèce de fournir des approvisionnements aux puissances du Centre. Le blocus du trafic maritime grec fut alors décrété, et le 10 juin le roi Constantin, ordonna la démobilisation des douze plus vieilles classes de son armée.